

Article pour les journaux communaux. 2016

**La Paroisse Saint Martin** du Plateau Picard, continue à se réaliser autour du père Séraphin. Les paroissiens se déplacent d'une église à l'autre pour partager les messes célébrées les samedi soir ou dimanche matin. L'église de notre village nous est chère au cœur, mais aller dans les autres églises de la Paroisse nous permet de découvrir d'autres lieux, d'autres personnes, de faire de très riches rencontres.



L'équipe de volontaires regroupe des personnes des 4 communautés (Ferrières, Maignelay-Montigny, La Neuville Roy et Tricot) et c'est avec joie que nous donnons de notre temps et de nos compétences au service de la Paroisse et des habitants des communes qui forment la Paroisse Saint Martin.

Notre Paroisse est étendue et il est parfois difficile pour certaines personnes de se déplacer en voiture. C'est pour cela qu'un système de **co-voiturage** a été mis en place. Il faut appeler à l'une des permanences afin de se faire connaître, comme conducteur ou personnes demandant à être transporter. Il ne s'agit pas de le faire régulièrement mais de partager de temps à autre un moyen de transport. C'est aussi l'occasion de faire connaissance.

Pour les paroissiens, dont l'âge ou l'état de santé ne permet plus de se rendre à la messe, même en co-voiturage, il existe une équipe dont la mission, confiée par le père Séraphin, est de **porter la communion à domicile**. Porter la communion est un geste de partage, une visite à une personne isolée. Chaque bénévole accomplit cette mission que lui confie le père Séraphin avec beaucoup de dévouement. Il suffit d'appeler à la Maison Paroissiale de La Neuville Roy ou au presbytère de Tricot.



Le **Conseil Paroissial Pastoral** est une réalité et les membres du conseil se réunissent 3 à 4 fois par an. Ils travaillent sur le projet d'une Paroisse accueillante et joyeuse qui inciterait les habitants de nos communes à se sentir à l'aise et heureux en Eglise. Nous serions heureux de connaître les attentes des habitants même de ceux qui ne pratiquent pas régulièrement voir pas du tout.

Le **Conseil Economique de la Paroisse** se réunit aussi dans l'année pour décider des priorités dans les dépenses et pour rendre des comptes sur les rentrées et les sorties d'argent. Gérer une Paroisse est une responsabilité dont chaque membre du Conseil a conscience.

Les **inscriptions au catéchisme** se font en début septembre de chaque année, mais un enfant-baptisé ou non baptisé- peut être inscrit en cours d'année. Les dates, lieux et horaires pour les inscriptions sont affichés à la maison paroissiale de La Neuville Roy (112, rue de Paris) pour les familles habitant dans la communauté chrétienne de la Neuville Roy. Pour les personnes habitant dans les autres communautés chrétiennes de Ferrières, Maignelay- Montigny ou Tricot il suffit de téléphoner aux permanences de Tricot. Toutes les informations sont aussi données lors des annonces en fin des messes.



Pour les **demandes de baptême** à l'Eglise, adressez-vous aux personnes qui tiennent les permanences, elles vous proposeront des dates et vous expliqueront comment se fait la préparation au baptême. Le baptême ne sera pas forcément célébré dans l'église de votre commune.

Prévoyez au moins 4 mois avant la période que vous souhaitez.

Pour une demande de baptême pour un adulte, c'est une autre démarche. Veuillez prendre contact avec le P. Séraphin.



Pour les **demandes de mariage** à l'église, agissez de même mais prévoyez un an à l'avance. Demandez d'abord si la date souhaitée pour la célébration est possible avant de retenir la salle. La préparation au mariage commence en fin de chaque année (entre octobre et novembre), chaque couple doit participer aux 3 rencontres en groupe, puis être accompagné par le prêtre un nombre de fois convenu avec lui, mais cette fois-ci couple par couple.

Pour les **obsèques** les services des pompes funèbres connaissent la procédure et appellent le père Séraphin ou l'une des personnes de l'équipe. Les obsèques sont également célébrées par des laïcs, car c'est toute l'Eglise –au travers de la communauté chrétienne- qui accompagne les proches dans la prière des funérailles.

Nous remercions toutes les personnes qui d'une façon ou d'une autre aident à donner vie à la Paroisse. Ne soyez pas timides, chaque petit geste, chaque moment partagé, chaque parole sont bienvenus et apportent un peu d'huile pour alimenter notre lampe et la maintenir allumée, elle nous aide à avancer sur le chemin où nous espérons vous rencontrer un jour. Avançons ensemble, c'est tellement plus agréable.

Adresses et numéros d'appel à retenir :

**2 rue de l'église**

**ou**

**112 rue de Paris**

**60420 TRICOT**

**60190 La NEUVILLE-ROY**

**03 44 51 30 51**

**03 44 51 73 35 ou 06 86 18 52 85**

Permanences

Permanences : *Samedi : 10h - 12h*

mardi : 14h à 18h

jeudi : 14h à 18h